

**Délibération du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel**

Séance ordinaire du vendredi 31 mars 2023

N°10/Finances

Actualisation des tarifs municipaux

Le vendredi 31 mars 2023, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 23 mars 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : Mme Teresa EVERARD

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, Mme Teresa EVERARD, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, Mme Géraldine MEDDA, M. Gourta KECHIT, Mme Myriam KASSA, Mme Hakima BIDLHADJELA, M. Maurice BONNARD, Mme Sabrina MORENO, Mme Efatt TOOR, M. Cédric PLANCHETTE, Mme Marine MACEIRA, M. Cémil YARAMIS, M. Sori DEMBELE, M. Jean-Pierre IBORRA, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Représentés : M. Léon EDART par M. Daniel AUGUSTE, M. Faouzi BRIKH par M. Jean-Louis MARSAC, M. William STEPHAN par Mme Teresa EVERARD, M. Pierre LALISSE par M. Maurice MAQUIN, Mme Carmen BOGHOSSIAN par Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Hervé ZILBER par Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, Mme Virginie SALIBA par M. Sori DEMBELE, M. Bankaly KABA par M. Jean-Pierre IBORRA

Absent excusé :

Absent : M. Mohamed ANAJJAR

En vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, des délibérations sont prises annuellement pour fixer les conditions d'augmentation des tarifs de fréquentation ou d'usage des services publics communaux.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver l'actualisation des tarifs municipaux figurant en annexe de la délibération. Cette augmentation prendra effet au 1^{er} septembre 2023.

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal du 8 février 2022 portant exonération de redevances d'occupation du domaine public dans le cadre des plans de sauvegarde de copropriétés dégradées,

VU l'avis favorable de la Commission Finances du 21 mars 2023,

ADOpte les tarifs municipaux actualisés figurant dans le tableau annexé à la délibération,

DIT que les changements de tarifs prendront effet conformément aux indications inscrites dans le tableau joint en annexe.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 34 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 0)

La Secrétaire de séance,
Mme Teresa EVERARD



Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC



Publication le : **2 AVR. 2023**

Transmission en Sous-préfecture le : **2 AVR. 2023**



CONSEIL MUNICIPAL DU 31/03/2023 - TARIFS MUNICIPAUX

Prestation			Secteur	observations	N° tarif	Tarifs en cours avant Délibération 31/03/2023	Prix Plancher	Prix Plafond	Pourcentage d'augmentation	Nouveaux tarifs revalorisés et arrondis	Prix Plancher	Prix Plafond	Date d'effet	Exonération pour les entreprises Intervenant pour le compte des concessionnaires et pour les associations/institutions Intervenant au titre de l'intérêt général et sans but lucratif. Délibération du 24 juin 2016	Exonération pour des entreprises Intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de l'OPAH-EU et de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Exonération pour les trois premiers mois d'occupation Délibération du 18 novembre 2016	Tarif pour les entreprises Intervenant pour la réalisation de travaux pour le compte de bailleurs sociaux (remise de 75%)	Coefficient multiplicateur des activités pré-éducatives et de la restauration scolaire	Exonération partielle de 75% pour les entreprises Intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Délibération du 8 février 2022
Affaires générales						Tarifs en cours avant Délibération 31/03/2023	Prix Plancher	Prix Plafond	Pourcentage d'augmentation	Nouveaux tarifs revalorisés et arrondis	Prix Plancher	Prix Plafond	Date d'effet					
Concessions	Achat et renouvellement	Concession funéraire 15 ans	Cimetière		Concession n°1	256,00 €			3,13%	264,0 €			01/09/2023					
Concessions	Achat et renouvellement	Concession funéraire 15 ans non résident à Villers-le-Bel	Cimetière		Concession n°2	410,00 €			3,05%	422,5 €								
Concessions	Achat et renouvellement	Concession funéraire 30 ans	Cimetière		Concession n°3	511,00 €			3,33%	528,0 €								
Concessions	Achat	Concession funéraire 30 ans non résident à Villers-le-Bel	Cimetière		Concession n°4	820,00 €			3,05%	845,0 €								
Concessions	Achat et renouvellement	Concession funéraire de 15 ans pour le columbarium	Cimetière		Concession n°5	256,00 €			3,13%	264,0 €								
Concessions	Achat et renouvellement	Concession funéraire de 15 ans pour le columbarium non résident à Villers-le-Bel	Cimetière		Concession n°6	410,00 €			3,05%	422,5 €								
Concessions	Achat et renouvellement	Concession funéraire de 30 ans pour le columbarium	Cimetière		Concession n°7	511,00 €			3,33%	528,0 €								
Concessions	Achat et renouvellement	Concession funéraire de 30 ans pour le columbarium non résident à Villers-le-Bel	Cimetière		Concession n°8	820,00 €			3,05%	845,0 €								
Taxes	Exhumation		Cimetière		Taxe n°1	41,50 €			3,61%	43,0 €								
Taxes	ouverture caveau provisoire		Cimetière		Taxe N°2	41,50 €			3,61%	43,0 €								
Taxes	Séjour en caveau provisoire -1 mois		Cimetière		Taxe n°3	45,50 €			3,30%	47,0 €								
Vacations	Départ de corps 8h-12h - 13h30-17h30		Cimetière		Taxe n°4	23,50 €	2,98%	24,2 €										
Vacations	Départ de corps hors horaires, week-end et jours fériés		Cimetière		Taxe n°5	45,50 €	3,30%	47,0 €										
Vacations	Exhumation 1er corps		Cimetière		Taxe n°6	23,50 €	2,98%	24,2 €										
Vacations	Exhumation 2ème coprs		Cimetière		Taxe n°7	23,30 €	3,00%	24,0 €										
inhumation weekend	Participation famille inhumation week-end et Jours fériés		Cimetière		Taxe n°8	156,00 €	2,56%	160,0 €										
Caveaux	vente caveau après reprise concession		1 et 2 places		Taxe n°9	1 167,00 €	3,00%	1 202,0 €										
Caveaux	vente caveau après reprise concession		3 places à 4 places		Taxe n°10	5 125,00 €	2,81%	5 269,0 €										
Caveaux	vente caveau après reprise concession		5 places et plus		taxe n°11	507,50 €	3,05%	523,0 €										
Culturel						Tarifs en cours avant Délibération 31/03/2023	Prix Plancher	Prix Plafond	Pourcentage d'augmentation	Nouveaux tarifs revalorisés et arrondis	Prix Plancher	Prix Plafond	Date d'effet					
Location de salle	Espace Marcel Pagnol-Associations domiciliées à Villiers-le-Bel (une fois par an)		Location de salle			Gratuit				Gratuit								
Location de salle	Espace Marcel Pagnol-Cautioun		Location de salle			1 700,00 €			2,9%	1 750,0 €								
Location de salle	Espace Marcel Pagnol-Location de la Gde salle et halls (Comités d'entreprises, sociétés ou asso hors commune)		Location de salle			1 700,00 €			2,9%	1 750,0 €								
Location de salle	Espace Marcel Pagnol-Location des halls pour Comités d'entreprises, sociétés ou associations hors commune		Location de salle			743,50 €			2,9%	765,0 €								
Location de salle	Espace Marcel Pagnol-Congrès politiques ou syndicaux		Location de salle			319,00 €			3,5%	330,0 €								
Location de salle	Espace Marcel Pagnol-Forfait d'exposition pour deux jours		Location de salle			53,50 €			2,8%	55,0 €								
Location de salle	Espace Marcel Pagnol-Forfait : grande salle et halls		Location de salle			265,50 €			3,6%	275,0 €								
Location de salle	Espace Marcel Pagnol-Forfait : grande salle		Location de salle			202,00 €			3,0%	208,0 €								
Location de salle	Espace Marcel Pagnol-Forfait : halls		Location de salle			85,00 €			3,5%	88,0 €								
Manifestation	Tarif n°1 : manifestation exceptionnelle		Manifestation culturelle		Tarif N° 1	17,50 €			2,9%	18,0 €								
Manifestation	Tarif n°1 réduit 1 : manifestation exceptionnelle		Manifestation culturelle	Chomeur, RSA, handicapé, retraité, étudiant, 13 ans - 25ans, groupe, agents communaux, carte de famille nombreuse	Tarif N° 1R1	13,50 €			3,7%	14,0 €								
Manifestation	Tarif n°1 réduit 2 : manifestation exceptionnelle		Manifestation culturelle	Enfants 0 à 12 ans, Groupes relations publiques (partenaires projets d'action culturelle)	Tarif N° 1R2	10,00 €			3,0%	10,3 €								
Manifestation	Tarif n°2 : concert chanson, petite variété, humour		Manifestation culturelle		Tarif N° 2	13,50 €			3,7%	14,0 €								
Manifestation	Tarif n°2 réduit 1 : concert chanson, petite variété, humour		Manifestation culturelle	Chomeur, RSA, handicapé, retraité, étudiant, 13 ans - 25ans, groupe, agents communaux, carte de famille nombreuse	Tarif N° 2R1	10,00 €			pas d'augmentation	10,0 €								

CONSEIL MUNICIPAL DU 31/03/2023 - TARIFS MUNICIPAUX																	
		Secteur	observations	N° tarif	Tarifs en cours avant Délibération 31/03/2023	Prix Plancher	Prix Plafond	Pourcentage d'augmentation	Nouveaux tarifs revalorisés et arrondis	Prix Plancher	Prix Plafond	Date d'effet	Exonération pour les entreprises intervenant pour le compte des concessionnaires et pour les associations/institutions intervenant au titre de l'intérêt général et sans but lucratif. Délibération du 24 juin 2016	Exonération pour des entreprises intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de l'OPAH-RU et de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Exonération pour les trois premiers mois d'occupation Délibération du 18 novembre 2016	Tarif pour les entreprises intervenant pour la réalisation de travaux pour le compte de bailleurs sociaux (remise de 75%)	Coefficient multiplicateur des activités péri-éducatives et de la restauration scolaire	Exonération partielle de 75% pour les entreprises intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Délibération du 8 février 2022
Prestation																	
Manifestation	Tarif n°2 réduit 2 : concert chanson, petite variété, humour	Manifestation culturelle	Enfants 0 à 12 ans, Groupes relations publiques (partenaires projets d'action culturelle)	Tarif N° 2R2	6,90 €			pas d'augmentation	6,9 €			01/09/2023					
Manifestation	Tarif n°3 : Concert "découvertes" musiques du monde, jazz,musiques actuelles	Manifestation culturelle		Tarif N° 3	10,00 €			3,0%	10,3 €								
Manifestation	Tarif n°3 réduit 1 : Concert "découvertes" musiques du monde, jazz, musiques actuelles	Manifestation culturelle	Chomeur, RSA, handicapé, retraité, étudiant, 13 ans - 25ans, groupe, agents communaux, carte de famille nombreuse	Tarif N° 3R1	6,50 €			pas d'augmentation	6,5 €								
Manifestation	Tarif n°3 réduit 2 : Concert "découvertes" musiques du monde, jazz, musiques actuelles	Manifestation culturelle	Enfants 0 à 12 ans, Groupes relations publiques (partenaires projets d'action culturelle, scolaire..)	Tarif N° 3R2	5,00 €			pas d'augmentation	5,0 €								
Manifestation	Tarif n°4 : Spectacle "découvertes"danse,cirque,théâtre	Manifestation culturelle		Tarif N°4	7,00 €			2,9%	7,2 €								
Manifestation	Tarif n°4 réduit 1 : Spectacle "découvertes"danse,cirque,théâtre	Manifestation culturelle	Chomeur, RSA, handicapé, retraité, étudiant, 13 ans - 25ans, groupe, agents communaux, carte de famille nombreuse	Tarif N° 4R1	5,00 €			pas d'augmentation	5,0 €								
Manifestation	Tarif n°4 réduit 2 : Spectacle "découvertes"danse,cirque,théâtre	Manifestation culturelle	Enfants 0 à 12 ans, Groupes relations publiques (partenaires projets d'action culturelle, scolaire..)	Tarif N° 4R2	3,60 €			pas d'augmentation	3,6 €								
Manifestation	Tarif n°5 : Spectacle familial, jeunesse	Manifestation culturelle		Tarif n°5	5,00 €			4,0%	5,2 €								
Manifestation	Tarif n°5 : Spectacle familial, jeunesse	Manifestation culturelle	Chomeur, RSA, handicapé, retraité, étudiant, 13 ans - 25ans, groupe, agents communaux, carte de famille nombreuse	Tarif N° 5R1	3,50 €			pas d'augmentation	3,5 €								
Manifestation	Tarif n°5 : Spectacle familial, jeunesse	Manifestation culturelle	Enfants 0 à 12 ans, Groupes relations publiques (partenaires projets d'action culturelle)	Tarif N° 5R2	2,50 €			pas d'augmentation	2,5 €								
Manifestation	Tarif n°6 : Spectacle jeune public en tout public du mercredi et samedi après midi	Manifestation culturelle		Tarif n°6	2,50 €			pas d'augmentation	2,5 €								
Manifestation	Spectacle jeune public en séance scolaire (structures petite enfance, écoles, collège, LEP de Villiers-le-Bel)	Manifestation culturelle			Gratuit			3,0%	Gratuit								
Manifestation	Troc et Puces-Droit de place des participants domiciliés à Villiers-le-Bel	Troc et Puces			Gratuit			3,0%	Gratuit								
Manifestation	Troc et Puces-Droit de place des participants non domiciliés à Villiers-le-Bel	Troc et Puces			5,00 €			4,0%	5,2 €								
Manifestation	Troc et Puces-Droit de place des professionnels (snack...)	Troc et Puces			52,50 €			2,9%	54,0 €								
MJB	Studio d'enregistrement et de répétitions	MJB	Tarifs pour les usagers - Enregistrement (Roissy - Pays de France)	Tarif horaire et par personne	7,00 €			2,9%	7,2 €								
MJB	Studio d'enregistrement et de répétitions	MJB	Tarifs pour les usagers - Enregistrement hors périmètre (Roissy - Pays de France)	Tarif horaire et par personne	9,00 €			3,3%	9,3 €								
MJB	Studio d'enregistrement et de répétitions	MJB	Tarifs pour les usagers - Répétition (Roissy - Pays de France)	Tarif horaire et par personne	5,00 €			2,0%	5,1 €								
MJB	Studio d'enregistrement et de répétitions	MJB	Tarifs pour les usagers - Répétition hors périmètre (Roissy - Pays de France)	Tarif horaire et par personne	6,50 €			3,0%	6,7 €								
MJB	Studio d'enregistrement et de répétitions	MJB	Tarifs pour les usagers - Enregistrement pour un groupe de 2 à 6 personnes maximum (Roissy - Pays de France)	Tarif horaire	13,50 €			2,2%	13,8 €								
MJB	Studio d'enregistrement et de répétitions	MJB	Tarifs pour les usagers - Enregistrement pour un groupe de 2 à 6 personnes maximum - Hors périmètre (Roissy - Pays de France)	Tarif horaire	18,00 €			3,9%	18,7 €								

CONSEIL MUNICIPAL DU 31/03/2023 - TARIFS MUNICIPAUX																	
		Secteur	observations	N° tarif	Tarifs en cours avant Délibération 31/03/2023	Prix Plancher	Prix Plafond	Pourcentage d'augmentation	Nouveaux tarifs revalorisés et arrondis	Prix Plancher	Prix Plafond	Date d'effet	Exonération pour les entreprises intervenant pour le compte des concessionnaires et pour les associations/institutions intervenant au titre de l'intérêt général et sans but lucratif. Délibération du 24 juin 2016	Exonération pour des entreprises intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de l'OPAH-RU et de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Exonération pour les trois premiers mois d'occupation Délibération du 18 novembre 2016	Tarif pour les entreprises intervenant pour la réalisation de travaux pour le compte de bailleurs sociaux (remise de 75%)	Coefficient multiplicateur des activités péri-éducatives et de la restauration scolaire	Exonération partielle de 75% pour les entreprises intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Délibération du 8 février 2022
Prestation																	
MJB	Studio d'enregistrement et de répétitions	MJB	Tarifs pour les usagers - Répétition pour un groupe de 2 à 6 personnes maximum (Roissy - Pays de France)	Tarif horaire	10,00 €			2,0%	10,2 €								
MJB	Studio d'enregistrement et de répétitions	MJB	Tarifs pour les usagers - Répétition pour un groupe de 2 à 6 personnes maximum - Hors périmètre (Roissy - Pays de France)	Tarif horaire	13,00 €			3,1%	13,4 €								
MJB	Studio d'enregistrement et de répétitions	MJB	Tarifs pour les usagers - Enregistrement pour un groupe de 2 à 6 personnes maximum (Roissy - Pays de France)	Abonnement 5h00 pour un groupe	60,00 €			2,5%	61,5 €								
MJB	Studio d'enregistrement et de répétitions	MJB	Tarifs pour les usagers - Enregistrement pour un groupe de 2 à 5 personnes maximum - Hors périmètre (Roissy - Pays de France)	Abonnement 5h00 pour un groupe	77,00 €			3,9%	80,0 €								
MJB	Studio d'enregistrement et de répétitions	MJB	Tarifs pour les usagers - Répétition pour un groupe de 2 à 6 personnes maximum (Roissy - Pays de France)	Abonnement 5h00 pour un groupe	35,00 €			2,9%	36,0 €								
MJB	Studio d'enregistrement et de répétitions	MJB	Tarifs pour les usagers - Répétition pour un groupe de 2 à 6 personnes maximum - Hors périmètre (Roissy - Pays de France)	Abonnement 5h00 pour un groupe	45,00 €			3,3%	46,5 €								
MJB	Studio d'enregistrement et de répétitions	MJB	Tarifs pour les usagers - Enregistrement pour un groupe de 2 à 6 personnes maximum (Roissy - Pays de France)	Abonnement 10h00 pour un groupe	105,00 €			2,9%	108,0 €								
MJB	Studio d'enregistrement et de répétitions	MJB	Tarifs pour les usagers - Enregistrement pour un groupe de 2 à 6 personnes maximum - Hors périmètre (Roissy - Pays de France)	Abonnement 10h00 pour un groupe	137,00 €			2,9%	141,0 €								
MJB	Studio d'enregistrement et de répétitions	MJB	Tarifs pour les usagers - Répétition pour un groupe de 2 à 6 personnes maximum (Roissy - Pays de France)	Abonnement 10h00 pour un groupe	59,00 €			2,5%	60,5 €								
MJB	Studio d'enregistrement et de répétitions	MJB	Tarifs pour les usagers - Répétition pour un groupe de 2 à 6 personnes maximum - Hors périmètre (Roissy - Pays de France)	Abonnement 10h00 pour un groupe	79,00 €			3,8%	82,0 €								
Direction Générale					Tarifs en cours avant Délibération 31/03/2023	Prix Plancher	Prix Plafond	Pourcentage d'augmentation	Nouveaux tarifs revalorisés et arrondis	Prix Plancher	Prix Plafond	Date d'effet					
Reproduction des documents administratifs	CD-Rom	Règles			1,67 €			3%	1,7 €								
Reproduction des documents administratifs	Document ayant un format exceptionnel	Règles			sur devis			sur devis	sur devis								
Reproduction des documents administratifs	Photocopie couleur - Format A3	Règles	la page		0,31 €			3%	0,3 €								
Reproduction des documents administratifs	Photocopie couleur - Format A4	Règles	la page		0,16 €			3%	0,2 €								
Reproduction des documents administratifs	Photocopie Noir et Blanc - Format A3	Règles	la page		0,16 €			3%	0,2 €								
Reproduction des documents administratifs	Photocopie Noir et Blanc - Format A4	Règles	la page		0,11 €			3%	0,1 €			01/09/2023					
Reproduction des documents administratifs	Photocopie Noir et blanc sur feuille cartonnée A3	Règles	la page		0,30 €			3%	0,3 €								

CONSEIL MUNICIPAL DU 31/03/2023 - TARIFS MUNICIPAUX																	
		Secteur	observations	N° tarif	Tarifs en cours avant Délibération 31/03/2023	Prix Plancher	Prix Plafond	Pourcentage d'augmentation	Nouveaux tarifs revalorisés et arrondis	Prix Plancher	Prix Plafond	Date d'effet	Exonération pour les entreprises intervenant pour le compte des concessionnaires et pour les associations/institutions intervenant au titre de l'intérêt général et sans but lucratif. Délibération du 24 juin 2016	Exonération pour des entreprises intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de l'OPAH-RU et de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Exonération pour les trois premiers mois d'occupation Délibération du 18 novembre 2016	Tarif pour les entreprises intervenant pour la réalisation de travaux pour le compte de bailleurs sociaux (remise de 75%)	Coefficient multiplicateur des activités péri-éducatives et de la restauration scolaire	Exonération partielle de 75% pour les entreprises intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Délibération du 8 février 2022
Prestation																	
Reproduction des documents administratifs	Photocopie Noir et Blanc sur feuille cartonnée A4	Règles	la page		0,16 €			3%	0,2 €								
Reproduction des documents administratifs	Reliure	Règles			0,83 €			3%	0,9 €								
Locaux et équipements communaux	Salle Erasme – Réunions de Syndics des Copropriétés domiciliées à Villiers le Bel	Mise à disposition	1 fois par an par copropriété		Gratuit				gratuit								
Enfance					Tarifs en cours avant Délibération 31/03/2023	Prix Plancher	Prix Plafond	Pourcentage d'augmentation	Nouveaux tarifs revalorisés et arrondis	Prix Plancher	Prix Plafond	Date d'effet					
Post Scolaire et étude	Post scolaire et étude élémentaires	Post / Études	16h30 à 18h30	Tarif N°Q1-5	Taux d'effort : 0,25%	1,00 €	2,30 €	3%	Taux d'effort : 0,257%	1,00 €	2,40 €	01/09/2023				Coefficient multiplicateur à 0,25% pour les QF compris entre 380 et 961	
ADL	Sejour en camping par nuit par enfant (A2)	ADL	vacances	Tarif Q1	5,85 €			3%	6,0 €							Pas de modification des tarifs pour les séjours en camping	
ADL	Sejour en camping par nuit par enfant (A2)	ADL	vacances	Tarif Q2	6,85 €			3%	7,0 €								
ADL	Sejour en camping par nuit par enfant (A2)	ADL	vacances	Tarif Q3	7,80 €			3%	8,0 €								
ADL	Sejour en camping par nuit par enfant (A2)	ADL	vacances	Tarif Q4	8,80 €			3%	9,0 €								
ADL	Sejour en camping par nuit par enfant (A2)	ADL	vacances	Tarif Q5	9,80 €			3%	10,0 €								
ADL	Sejour en camping par nuit par enfant (A2)	ADL	vacances	Tarif Q6	11,50 €			3%	11,9 €								
ADL	Veillée	ADL	Vacances	Tarif A3 forfaitaire	3,60 €			3%	3,7 €								
ADL	Tarif demi-journée sans repas	ADL	Mercredis et vacances	Tarif N°Q1-1	Taux d'effort : 0,33%	1,85 €	3,15 €	3%	Taux d'effort : 0,34%	1,90 €	3,30 €						
ADL	Tarif journée hors commune (repas compris)	ADL	Mercredis et vacances	Tarif N°Q7-1	15,90 €			3%	16,4 €								
ADL	Tarif demi-journée hors commune (matin ou après-midi)	ADL	Mercredis et vacances	Tarif N°Q7-2	7,85 €			3%	8,1 €								
ADL	Tarif demi-journée avec repas	ADL			Taux d'effort : 0,65%	2,85 €	6,25 €	3%	Taux d'effort : 0,67%	2,95 €	6,45 €					Coefficient multiplicateur à 0,65% pour les QF compris entre 380 et 961	
ADL	Tarif journée	ADL	Mercredis et vacances	Tarif N°Q1-2	Taux d'effort de 0,97%	4,70 €	9,30 €	3%	Taux d'effort de 1%	4,85 €	9,60 €					Le prix du repas est intégré dans le tarif journée. Coefficient multiplicateur à 0,97% pour les QF compris entre 380 et 961	
Pré scolaire	Pré scolaire maternels et primaires	Pré scolaire	7h à 8h30	Tarif N°Q1-3	Taux d'effort de 0,22%	0,80 €	2,10 €	3%	Taux d'effort de 0,226%	0,85 €	2,20 €					Coefficient multiplicateur à 0,22% pour les QF compris entre 380 et 961	
Post scolaire	Post scolaire maternels-Gôûter inclus	Post scolaire	16h30 à 18h30	Tarif N°Q1-4	Taux d'effort : 0,25%	1,00 €	2,30 €	3%	Taux d'effort : 0,257%	1,00 €	2,40 €						
ADL	Participation des familles pour toute prestation réservée et non annulée				3,00 €			0%	3,0 €								
Post scolaire et Post-étude	Participation des familles pour toute prestation non réservée 48h avant le jour d'accueil				1,00 €			0%	1,0 €								
Post scolaire et Post-étude	Participation des familles pour un retard de récupération d'enfant au delà de 18 heures 30, en post scolaire, par 1/4 heure (cumul mensuel des retards) et enfant (A21)	Post scolaire		Tarif N° 9	2,00 €			0%	2,0 €							Suppression de la majoration par 1/4 heure remplacé par une majoration de 2€ par retard constaté	
Restaurants	Repas en-CLSH	Restaurants		Tarif N° 5-1	Taux d'effort de 0,26%	1,00 €	3,10 €	3%	Taux d'effort de 0,268%	1,00 €	3,20 €					Coefficient multiplicateur à 0,26% pour les QF compris entre 380 et 1280	
Restaurants	Repas maternel ou élémentaire	Restaurants	majoration du prix de repas en cas de repas non pré-réservé		1,00 €			0%	1,0 €							Cette majoration n'existait pas jusqu'à présent	
Restaurants	Personnel communal, CCAS, enseignants en poste dans la commune, CMPP et autres personnes autorisées (B5).	Restaurants		Tarif N° 2	3,90 €			3%	4,0 €								
Restaurants	Repas pour personnel extérieur (repas étudié)	Restaurants		Tarif N° 3	8,50 €			3%	8,8 €								
Restaurants	Repas pour personnel extérieur (repas élaboré)	Restaurants		Tarif N° 4	13,80 €			3%	14,2 €								
Marché forain					Tarifs en cours avant Délibération 31/03/2023	Prix Plancher	Prix Plafond	Pourcentage d'augmentation	Nouveaux tarifs revalorisés et arrondis	Prix Plancher	Prix Plafond	Date d'effet					
Marchés forains	Droit de place	Marchés forains	Par mètre linéaire de façade donnant droit à une profondeur maximum de 2 mètres	Délégation de service public notifié le 29/01/2020 - CM du 13/12/2019	1,17 €			3,00%	1,2 €								
Marchés forains	Droit de place	Marchés forains	Place formant encoignure, supplément de	Délégation de service public notifié le 29/01/2020 - CM du 13/12/2019	2,23 €			3,00%	2,3 €								

CONSEIL MUNICIPAL DU 31/03/2023 - TARIFS MUNICIPAUX																	
		Secteur	observations	N° tarif	Tarifs en cours avant Délibération 31/03/2023	Prix Plancher	Prix Plafond	Pourcentage d'augmentation	Nouveaux tarifs revalorisés et arrondis	Prix Plancher	Prix Plafond	Date d'effet	Exonération pour les entreprises intervenant pour le compte des concessionnaires et pour les associations/institutions intervenant au titre de l'intérêt général et sans but lucratif. Délibération du 24 juin 2016	Exonération pour des entreprises intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de l'OPAH-RU et de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Exonération pour les trois premiers mois d'occupation Délibération du 18 novembre 2016	Tarif pour les entreprises intervenant pour la réalisation de travaux pour le compte de bailleurs sociaux (remise de 75%)	Coefficient multiplicateur des activités périt-éducatives et de la restauration scolaire	Exonération partielle de 75% pour les entreprises intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Délibération du 8 février 2022
Prestation																	
Crèches, halte jeux et accueil familial	Majoration du tarif horaire pour l'accueil d'enfant résidants hors Villiers-le-bel	Crèches, haltes jeux et accueil familial						Barème PSU + 15%	Barème PSU + 15,45% (+ 3%)								
Crèches, halte jeux et accueil familial	Famille de 1 enfant et plus : pourcentage appliqué en fonction des ressources de la famille et du nombre d'enfants à charge	Crèches, haltes jeux et accueil familial						Barème CAF/PSU									
Sports					Tarifs en cours avant Délibération 31/03/2023	Prix Plancher	Prix Plafond	Pourcentage d'augmentation	Nouveaux tarifs revalorisés et arrondis	Prix Plancher	Prix Plafond	Date d'effet					
Stage sportif	Animations à l'année pour une activité sportive	Stage sportif	4-12 ans-Temps périt- scolaire (hors vacances scolaires)	Tarif N° 7-"Animations à l'année"	32,8 €			3,00%	33,8 €								
Stages sportifs	5 jours à Villiers-Le-Bel en 1/2 pension	Stages	Le stage		51,8 €			3,00%	53,3 €								
Stages sportifs	5 jours hors Villiers-Le-Bel en pension complète	Stages	Le stage		85 €			3,00%	87,6 €								
Stages sportifs	Animation	Stages	la journée		6,8 €			3,00%	7,0 €								
Stages sportifs	Animation	Stages	la 1/2 journée		3,6 €			3,00%	3,7 €								
Stages sportifs	Animation à Villiers-Le-Bel en demi pension	Stages	La journée		10,5 €			3,00%	10,8 €								
Stages sportifs	Animation hors Villiers-Le-Bel en pension complète	Stages	La journée		17,6 €			3,00%	18,2 €								
Gymnase	Location gymnase Coubertin	Location de salle	Location de salle		537,3 €			3,00%	553,5 €								
Gymnase	Location gymnase Coubertin	Location de salle	Forfait Ménage		162,0 €			3,00%	166,9 €								
Services Techniques					Tarifs en cours avant Délibération 31/03/2023	Prix Plancher	Prix Plafond	Pourcentage d'augmentation	Nouveaux tarifs revalorisés et arrondis	Prix Plancher	Prix Plafond	Date d'effet					
1. Fête	Fêtes foraines (barraques de tir, loterie, boutiques diverses, remorques)	Territoire communal	emplacement/semaine	1.1	15,99 €			3,00%	16,47 €								
1. Fête	Caravane de forain	Territoire communal	emplacement/semaine	1.2	5,33 €			3,00%	5,49 €								
1. Fête	Manège (auto scooter)	Territoire communal	emplacement/semaine	1.3	90,74 €			3,00%	93,46 €								
1. Fête	Manège jusqu'à 9m de diamètre	Territoire communal	emplacement/semaine	1.4	31,97 €			3,00%	32,93 €								
1. Fête	Manège au delà 9m de diamètre	Territoire communal	emplacement/jour	1.5	85,31 €			3,00%	87,87 €								
1. Fête	Cirque, chapiteau, présentation d'animaux <200m²	Territoire communal	emplacement/semaine	1.6	96,07 €			3,00%	98,95 €								
1. Fête	Cirque, chapiteau, présentation d'animaux >200m²	Territoire communal	emplacement/semaine	1.7	239,84 €			3,00%	247,04 €								
1. Fête	Petit théâtre de marionnettes, music hall	Territoire communal	emplacement/jour	1.8	26,64 €			3,00%	27,44 €								
1. Fête	Occupation de la voie publique par des véhicules automobiles dans le cadre des salons	Territoire communal	véhicule/week-end	1.9	117,33 €			3,00%	120,85 €								
Brocante/vidé- grenier	Tarif relatif au droit d'occupation du domaine public pour l'organisation des brocantes et vide-greniers : voies, trottoirs, parkings publics, places et jardins publics	Territoire communal	le mètre linéaire et par jour		2,18 €			3,00%	2,25 €								
2. Activités commerciales	Occupation de la voie publique par des cyclomoteurs dans le cadre des salons	Territoire communal	cyclomoteur/week-end	2.1	58,62 €			3,00%	60,37 €								
2. Activités commerciales	Occupation de la voie publique par véhicule PL de déménagement	Territoire communal	véhicule/jour	2.2	53,29 €			3,00%	54,89 €								
2. Activités commerciales	Commerce non sédentaire, alimentaire ou non sur la voie publique	Territoire communal	véhicule/jour	2.3	10,45 €			3,00%	10,77 €								
2. Activités commerciales	Commerce non sédentaire, alimentaire ou non sur la voie publique	Territoire communal	véhicule/mois	2.4	193,76 €			3,00%	199,58 €								
2. Activités commerciales	Vente ambulante, matériel divers	Territoire communal	véhicule/jour	2.6	31,97 €			3,00%	32,93 €								
2. Activités commerciales	Occupation du domaine public pour l'organisation de manifestations exceptionnelles (commerciales, artisanales, marché de Noël,...)	Territoire communal	m/jour	2.7	2,15 €			3,00%	2,22 €	x							
2. Activités commerciales	Occupation temporaire du sol pour étalage	Territoire communal	m²/mois	2.8	2,15 €			3,00%	2,22 €	x							
2. Activités commerciales	Occupation temporaire du sol pour droit de terrasse	Territoire communal	m²/mois	2.9	1,08 €			3,00%	1,11 €								
2. Activités commerciales	Occupation temporaire du sol pour emplacement spécifique de support publicitaire	Territoire communal	m²/mois	2.10	10,66 €			3,00%	10,98 €	X							
2. Activités commerciales	Occupation temporaire du domaine public par t-out type de mobilier urbain	Territoire communal	m²/mois	2.11	12,38 €			3,00%	12,75 €	X							
3. Travaux	Echafaudage volant ou en éventail*	Territoire communal	m/jour	3.1	3,25 €			3,00%	3,35 €					X	X		X
3. Travaux	Echafaudage sur pied ou sur tréteaux, roulant ou mobile*	Territoire communal	m/jour	3.2	5,33 €			3,00%	5,49 €					X	X		X
3. Travaux	Conteneurs, bennes, baraques de chantier en dehors de l'emprise chantier*	Territoire communal	jour	3.3	10,66 €			3,00%	10,98 €	X				X	X		X

CONSEIL MUNICIPAL DU 31/03/2023 - TARIFS MUNICIPAUX																	
Prestation		Secteur	observations	N° tarif	Tarifs en cours avant Délibération 31/03/2023	Prix Plancher	Prix Plafond	Pourcentage d'augmentation	Nouveaux tarifs revalorisés et arrondis	Prix Plancher	Prix Plafond	Date d'effet	Exonération pour les entreprises intervenant pour le compte des concessionnaires et pour les associations/institutions intervenant au titre de l'intérêt général et sans but lucratif. Délibération du 24 juin 2016	Exonération pour des entreprises intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de l'OPAH-RU et de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Exonération pour les trois premiers mois d'occupation Délibération du 18 novembre 2016	Tarif pour les entreprises intervenant pour la réalisation de travaux pour le compte de bailleurs sociaux (remise de 75%)	Coefficient multiplicateur des activités péri-éducatives et de la restauration scolaire	Exonération partielle de 75% pour les entreprises intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées -- Délibération du 8 février 2022
3. Travaux	Câble électrique, alimentation de chantier et Installation provisoire de toute nature*	Territoire communal	m/mois	3.4	5,36 €			3,00%	5,53 €				X	X	X		X
3. Travaux	Armoire de comptage, alimentation électrique provisoire de chantier*	Territoire communal	m²/mois	3.5	10,66 €			3,00%	10,98 €				X	X	X		X
3. Travaux	Occupation du sol clos du domaine public, travaux du type dépôt de matériel ou matériaux*	Territoire communal	m²/mois	3.6	21,32 €			3,00%	21,95 €				X	X	X		X
3. Travaux	Palissades, bardages*	Territoire communal	m/mois	3.7	15,99 €			3,00%	16,47 €				X	X	X		X
Enlèvement des déchets	Déplacement d'un camion avec équipage	Territoire communal	Forfait 100 €		101,50 €			3,00%	104,55 €								
Enlèvement des déchets	Déplacement d'un camion, d'un chargeur et leur équipage	Territoire communal	Forfait 300 €		304,50 €			3,00%	313,64 €								
Enlèvement des déchets	Retrait d'un dépôt inférieur à 1 mètre cube	Territoire communal			203,00 €			3,00%	209,09 €								
Enlèvement des déchets	Retrait au-delà d'1 mètre cube	Territoire communal			200 € par tranche d'1 mètre cube			3,00%	206€ par tranche d'1 mètre cube								
Enlèvement des déchets	Déchets particulièrement conséquents, ou déchets spécifiques, notamment amiantés	Territoire communal	Refacturation d'un montant calculé en fonction du coût réel (moyens humains et matériels mobilisés) pour les déchets particulièrement conséquents ou pour les déchets spécifiques, ne pouvant être enlevés par les moyens courants des services de la Ville		Refacturation			-	Refacturation								
Location et prêt de salle	Salle Erasme -Caution	Location de salle et prêt de salle			380,00 €			32%	500,00 €								
Location de salle	Salle Erasme -Pour les personnes domiciliées à Villiers-le- Bel	Location de salle			235,00 €			6%	250,00 €								
Location de salle	Salle Erasme -Pour les personnes non domiciliées à Villiers-le-Bel	Location de salle			300,00 €			33%	400,00 €								
Prêt de salle	Salle Erasme -Associations domiciliées à Villiers le Bel	prêt de salle			Gratuit				Gratuit								
Mise à disposition	Mise à disposition de salles municipales pour l'organisation des réunions publiques des candidats à des élections politiques	Mise à disposition			Gratuit				Gratuit								
Locaux et équipements communaux	Mise à disposition annuelle/ponctuelle de locaux ou d'équipements à des associations de Villiers le Bel	Territoire communal			Gratuit				Gratuit								
Locaux et équipements communaux	Salle Erasme – Réunions de Syndics des Copropriétés domiciliées à Villiers le Bel	Territoire communal	1 fois par an par copropriété		Gratuit				Gratuit								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Nettoyage d'une armature d'un Barnum	Prêt de matériel	Main d'œuvre		50,00 €				50,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Réparation d'une armature d'un Barnum	Prêt de matériel	Pièces détachées + main d'œuvre		300,00 €				300,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement d'une armature d'un Barnum après détérioration, perte ou vol	Prêt de matériel	à l'unité		500,00 €				500,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Nettoyage d'une bâche de toit d'un barnum	Prêt de matériel	Main d'œuvre		50,00 €				50,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement d'une bâche de toit d'un barnum après détérioration, perte ou vol	Prêt de matériel	à l'unité		500,00 €				500,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Nettoyage d'une bâche latérale d'un barnum	Prêt de matériel	Main d'œuvre pour 1 bâche		50,00 €				50,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement d'un bâche latérale d'un Barnum détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		100,00 €				100,00 €								

CONSEIL MUNICIPAL DU 31/03/2023 - TARIFS MUNICIPAUX																	
Prestation		Secteur	observations	N° tarif	Tarifs en cours avant Délibération 31/03/2023	Prix Plancher	Prix Plafond	Pourcentage d'augmentation	Nouveaux tarifs revalorisés et arrondis	Prix Plancher	Prix Plafond	Date d'effet	Exonération pour les entreprises intervenant pour le compte des concessionnaires et pour les associations/institutions intervenant au titre de l'intérêt général et sans but lucratif. Délibération du 24 juin 2016	Exonération pour des entreprises intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de l'OPAH-RU et de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Exonération pour les trois premiers mois d'occupation Délibération du 18 novembre 2016	Tarif pour les entreprises intervenant pour la réalisation de travaux pour le compte de bailleurs sociaux (remise de 75%)	Coefficient multiplicateur des activités péri-éducatives et de la restauration scolaire	Exonération partielle de 75% pour les entreprises intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Délibération du 8 février 2022
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement d'un Barnum complet détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		1 500,00 €				1 500,00 €			01-sept-23					
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement d'un leste détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		100,00 €				100,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Nettoyage Table plastique	Prêt de matériel	Main d'œuvre pour 1 table		50,00 €				50,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Réparation Table plastique	Prêt de matériel	Main d'œuvre pour 1 table		150,00 €				150,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement table plastique détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		200,00 €				200,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Nettoyage Table bois	Prêt de matériel	Main d'œuvre pour 1 table		50,00 €				50,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Réparation Table bois	Prêt de matériel	Main d'œuvre pour 1 table		150,00 €				150,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement table bois détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		200,00 €				200,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Nettoyage Chaise pliante	Prêt de matériel	Main d'œuvre pour 1 chaise		50,00 €				50,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement Chaise pliante détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		150,00 €				150,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Nettoyage Chaise plastique	Prêt de matériel	Main d'œuvre pour 1 chaise		50,00 €				50,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement Chaise plastique détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		150,00 €				150,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Nettoyage Grille d'expo	Prêt de matériel	Main d'œuvre pour 1 chaise		50,00 €				50,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement Grille d'expo détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		150,00 €				150,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement Barrière Vauban détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		100,00 €				100,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Réparation Chariot de chaise	Prêt de matériel	Pièces détachées + main d'œuvre		250,00 €				250,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement Chariot de chaise détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		500,00 €				500,00 €								

CONSEIL MUNICIPAL DU 31/03/2023 - TARIFS MUNICIPAUX																	
Prestation		Secteur	observations	N° tarif	Tarifs en cours avant Délibération 31/03/2023	Prix Plancher	Prix Plafond	Pourcentage d'augmentation	Nouveaux tarifs revalorisés et arrondis	Prix Plancher	Prix Plafond	Date d'effet	Exonération pour les entreprises intervenant pour le compte des concessionnaires et pour les associations/institutions intervenant au titre de l'intérêt général et sans but lucratif. Délibération du 24 juin 2016	Exonération pour des entreprises intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de l'OPAH-RU et de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Exonération pour les trois premiers mois d'occupation Délibération du 18 novembre 2016	Tarif pour les entreprises intervenant pour la réalisation de travaux pour le compte de bailleurs sociaux (remise de 75%)	Coefficient multiplicateur des activités péri-éducatives et de la restauration scolaire	Exonération partielle de 75% pour les entreprises intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Délibération du 8 février 2022
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Réparation Chariot	Prêt de matériel	Pièces détachées + main d'œuvre		200,00 €				200,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement Chariot détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		800,00 €				800,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Nettoyage Isolair	Prêt de matériel	Main d'œuvre pour 1 Isolair		50,00 €				50,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement Isolair détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		500,00 €				500,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Réparation Système de sonorisation "Puissance <= à 250W"	Prêt de matériel	Pièces détachées + main d'œuvre		500,00 €				500,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement Système de sonorisation "Puissance <= à 250W" détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		1 500,00 €				1 500,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Réparation Système de sonorisation "Puissance entre 250W et 2000W"	Prêt de matériel	Pièces détachées + main d'œuvre		1 500,00 €				1 500,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement Système de sonorisation "Puissance entre 250W et 2000W" détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		4 000,00 €				4 000,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Réparation Système de sonorisation "Puissance > à 2000W"	Prêt de matériel	Pièces détachées + main d'œuvre		10 000,00 €				10 000,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement Système de sonorisation "Puissance > à 2000W" détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		25 000,00 €				25 000,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Réparation Projecteur lumière LED	Prêt de matériel	Pièces détachées + main d'œuvre		800,00 €				800,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement Projecteur lumière LED détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		1 500,00 €				1 500,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Réparation Jeu d'orgue lumière	Prêt de matériel	Pièces détachées + main d'œuvre		3 000,00 €				3 000,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement Jeu d'orgue lumière détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	à l'unité		5 000,00 €				5 000,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Réparation Microphone Haute Fréquence	Prêt de matériel	Pièces détachées + main d'œuvre		500,00 €				500,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement Microphone Haute Fréquence détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	Remplacement à l'unité		1 500,00 €				1 500,00 €								

CONSEIL MUNICIPAL DU 31/03/2023 - TARIFS MUNICIPAUX																	
		Secteur	observations	N° tarif	Tarifs en cours avant Délibération 31/03/2023	Prix Plancher	Prix Plafond	Poucentage d'augmentation	Nouveaux tarifs revalorisés et arrondis	Prix Plancher	Prix Plafond	Date d'effet	Exonération pour les entreprises intervenant pour le compte des concessionnaires et pour les associations/institutions intervenant au titre de l'intérêt général et sans but lucratif. Délibération du 24 juin 2016	Exonération pour des entreprises intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de l'OPAH-RU et de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Exonération pour les trois premiers mois d'occupation Délibération du 18 novembre 2016	Tarif pour les entreprises intervenant pour la réalisation de travaux pour le compte de bailleurs sociaux (remise de 75%)	Coefficient multiplicateur des activités péri-éducatives et de la restauration scolaire	Exonération partielle de 75% pour les entreprises intervenant pour la réalisation de travaux dans le cadre de plans de sauvegarde de copropriétés dégradées - Délibération du 8 février 2022
Prestation																	
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement Microphone de type SM58 détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	Remplacement à l'unité		200,00 €				200,00 €								
Mise à disposition matériel aux associations, et partenaires institutionnels	Remplacement Petit matériel de tout type outre que décliné ci-dessus (pied micro, pied éclairage, outils, Câbles son ou électrique,) détérioré, perdu ou volé	Prêt de matériel	Remplacement à l'unité		200,00 €				200,00 €								
Mise à disposition véhicule SPLE	Chèque de caution pour le prêt d'un véhicule SPLE de type VL	Prêt de véhicule SPLE	Pour toute dégradation		1 000,00 €				1 000,00 €								